



# Magie du Sud Tours

13 jours / 11 nuits  
**Le Sud authentique**

1.340 miles - 2.160 km

Une boucle autour de la Nouvelle-Orléans en combinant les hauts lieux historiques de la Louisiane, du Mississippi & Tennessee. C'est dans le Sud, et en particulier au Mississippi, reconnu comme le berceau du genre, que l'on découvre l'essence même du blues et que s'exprime le plus profondément toute l'âme du blues.



French Quarter, LA  
Une nuit dans une plantation  
Bayou (Swamp & Airboat Tour)  
Lafayette ou New Iberia, LA  
Natchitoches, LA  
Alexandria, LA  
Natchez, LA  
US-61  
Vicksburg, MS  
Mississippi Delta avec Ground  
Zero, Dockery plantation  
Memphis, TN  
Graceland Elvis Presley, TN  
Tupelo, TN  
Natchez Trace Parkway  
Jackson, MS  
New Orleans, LA

AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION

[www.american-motors-travel.com](http://www.american-motors-travel.com) – [info@amtpromotion.fr](mailto:info@amtpromotion.fr)

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09 – IATA 20258361

RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP HISCOX 178658 - Garantie Financière APST - APE 7911Z



## Programme \* « Magie Du Sud Tours – 13 jours/ 11 nuits »

### Jour 01

Hôtel « Bienville House ou Maison Dupuy » à New Orleans



### Paris > New Orleans, LA

- ✈ Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- ✈ Envol à destination de New Orleans.
- ✈ Arrivée dans l'après-midi à New Orleans.
- ✈ Formule « **Accompagnée** » : accueil à l'aéroport et transfert jusqu'à votre hôtel
- ✈ Formule « **Autotour** », prise du véhicule à l'aéroport.
- ✈ Première soirée sur **Bourbon Street** : cette rue parallèle à **Royal Street** traverse également le **Vieux Carré**. A l'origine, on y trouvait de nombreuses **boîtes de Jazz**. Aujourd'hui, cette célèbre rue est un coin touristique et commercial très animé. On y trouve de tout : spectacles de strip-tease auxquels on vous invite à assister lorsque vous passez dans la rue, vendeurs de hot-dogs ambulants, bars, grands restaurants, boîtes de Jazz, cafés avec concerts Rock, ... Dès la fin de l'après-midi, la rue devient piétonne et la musique sort de tous les bars. Mais on y entend peu de Jazz.

### Jour 02

60 miles / 97 km

Hôtel « Oak Alley Plantation » à Vacherie



### New Orleans, LA > La Route des Plantations > Vacherie, LA

- ✈ Formule « **Accompagnée ou Mototour** », le matin, transfert chez le loueur et prise des motos. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- ✈ Départ possible pour un tour en **Airboat** non loin de la **Nouvelle Orléans** (comptez environ 60\$ pour 2h).
- ✈ Puis récupérez la route des plantations, qui se sont installées le long du **Mississippi**.
- ✈ Autrefois maisons des riches planteurs créoles de coton et de canne à sucre, les plantations sont devenues des musées. Ces belles demeures peuvent aujourd'hui être visitées et il est parfois possible de les visiter.
- ✈ Laura Plantation est **l'une des dernières plantations créoles de Louisiane**. Posée au bord du Mississippi, au milieu des champs de canne à sucre, elle est considérée comme l'un des témoignages les plus fidèles de l'histoire de la Louisiane depuis deux siècles. Contrairement aux plantations de style néo-classique (des maisons blanches à colonnades), les plantations créoles se reconnaissent à **leur architecture, leur conception en bois et à leurs façades très colorées**. Cette plantation très émouvante est la seule encore debout ayant appartenu à des Français  
Visite guidée en Français à 11h, 13h ou 15h (20\$).
- ✈ Puis poursuivez juste à côté avec Oak Alley. Construite à l'époque où le commerce du sucre était une industrie florissante entre La Nouvelle Orléans et Bâton Rouge, Oak Alley est **l'une des rares plantations à avoir aussi bien résisté aux ravages du temps** et à avoir conservé son faste d'antan. Ce n'est pas seulement un lieu d'habitation. C'est un endroit majestueux au bord du Mississippi, chargé d'histoire. Un lieu d'une folle élégance avec son **allée de chênes tricentenaires** et ses **jardins ombragés** où les visiteurs peuvent se promener. Tel un temple grec, cette demeure entièrement **entourée d'un balcon de 4 mètres de large est soutenue par 28 colonnes** (autant que de chênes).
- ✈ Nuit sur place.



### Jour 03

132 miles / 212 km

Hôtel « Bois de Chenes B&B » ou « T'Frere's B & B » à Lafayette



### Vacherie, LA > Pays Cajun > Lafayette, LA

- Puis route pour le **Pays Cajun**, le **cœur de la Louisiane francophone** où vivent nos lointains cousins : les Cajuns. Les Cajuns francophones de Louisiane sont les descendants des **Acadiens** chassés d'Acadie (Canada) par les Anglais lors du « Grand Dérangement » vers 1750. Après un long périple, ils se sont installés en Louisiane, créant alors une nouvelle colonie du Royaume de France. Plusieurs visites sont incontournables pour comprendre l'histoire de ce bout d' « Amérique Française » telle que l'**Acadian Village** et **Vermilion Ville**, qui reconstituent chacun un village Acadien et transportent le visiteur dans la vie quotidienne du milieu du 19ème siècle (à Lafayette).
- Mais avant halte à **Morgan City & New Iberia** pour une immersion totale dans le sud.
- Possibilité de faire un **Swamp Tours** (visite en bateau dans un bayou) à **Breaux Bridge**.
- Le terme « bayous », qui signifie « serpent » en indien, désigne le **vaste territoire de marécages**, formé par d'anciens méandres du fleuve **Mississippi** que l'on trouve notamment en Louisiane. Ces marécages abritent une très grande biodiversité et constitue en outre un rempart naturel contre les ouragans et les tempêtes tropicales.
- Arrivée à Lafayette, fondée en 1821 en l'honneur du Marquis du même nom, la capitale francophone de Louisiane. Les **influences françaises, espagnoles et des caraïbes** sont présentes dans l'**héritage culturel de la ville**. Lafayette est connue pour sa cuisine et son sens de la fête qui s'exprime dans de nombreux festivals. Elle est aussi dotée d'un **centre ville dynamique et charmant**.

### Jour 04

196 miles / 315 km

Hôtel « Rusca House ou Samuel Guy House » à Natchitoches



### Lafayette, LA > Lake Charles > Natchitoches, LA

- Départ pour **Lake Charles**. Situé à l'ouest de la Louisiane, Lake Charles est le point de départ du *Creole Nature Trail* (itinéraire thématique sur la Nature qui parcourt le sud-ouest de la Louisiane). C'est une ville agréable située sur la rivière **Calasieu**. Les visiteurs et locaux aiment se divertir au complexe de l'Auberge du Lac avec ses restaurants et son casino. La **culture cajun est très présente dans cette région**.
- Arrivée à **Natchitoches**. Nichée en bordure de rivière, au cœur de la forêt *Kisatchie National Forest*, Natchitoches est une ville **arborée**, aux alentours **parsemés de vergers, de pacaniers, de plantations de coton et d'anciennes demeures du 18ème siècle**. Fondée en 1714, quatre ans avant La Nouvelle-Orléans, Natchitoches était alors un fort qui avait pour mission de contenir les Espagnols qui occupaient le Texas. Aujourd'hui, il est toujours possible de visiter le **fort Saint Jean-Baptiste**. Le voyageur peut prolonger son séjour dans la région en formule B&B : c'est l'occasion de prendre le temps de vivre au rythme nonchalant du « Vieux Sud » champêtre. Elle est également une ville universitaire très dynamique. On adore y goûter la *Meat Pie*, un pain de viande, la grande spécialité locale. A proximité de la ville, on trouve de nombreuses plantations de coton comme la **Magnolia Plantation** qui date du 19ème siècle. Promenez-vous le long de la Cane river, la ville est agréable est à conservé de nombreuses demeures historiques sur Front Street.
- **Soirée possible dans un bar très animé** : le « *Mama's Oyster House* » où se mélangent les locaux ! Ou profitez d'un diner sympathique avec superbe vue sur le lac Sibley.



## Jour 05

168 miles / 270 km

Hôtel « **Guest House Natchez** ou **Historic Oak Hill Inn** » à Natchez



## Jour 06

234 miles / 377 km

Hôtel « **Holiday Inn Express** » ou « **Hampton Inn** » à Cleveland



## Natchitoches, LA > Alexandria, LA > Natchez, MS

- Le matin, direction Alexandria, au cœur de la Louisiane. La ville abrite de nombreuses attractions dont la **Loyd Hall Plantation** mais aussi des musées comme l'**Alexandria Museum of Art** et le **Louisiana History Museum** sur l'histoire de l'Etat et de ses tribus indiennes. A 35 minutes se trouve le complexe Paragon Casino Resort, un immense casino équipé de plus de 2 000 machines à sous et de 46 tables de jeux.
- Petit détour possible par **Marksville**. La paroisse des **Avoyelles** doit son nom à une **tribu indienne** (les **Avoyelles**) qui vivaient dans la région, où s'arrêta le **Moyne de Bienville**. Il y fonda un poste en 1720 pour protéger les Indiens des aventuriers. Pour en savoir plus ; rendez-vous au **Marksville State Historic Site** (entrée 4\$), vous trouverez un site indien préhistorique datant du 1<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., **composé de rare vestige d'un village** et de *tumulus*.
- Arrivée à Natchez, ville la plus ancienne du Mississippi (fondée par les colons français en 1716). Elle est **bâtie sur un promontoire surplombant le Mississippi**. Elle se trouve au point de départ (ou d'arrivée) de la **Natchez Trace Parkway**. Cette **ancienne piste indienne** était la route commerciale terrestre principale de la région, avant le bateau à vapeur, que vous découvrirez pour la première fois demain.
- Natchez était un symbole du règne du coton**, mais aussi de l'esclavage et de la ségrégation. Attardez-vous dans le quartier résidentiel, celui des grandes *Antebellum* (datant d'avant la guerre), et profitez de l'air frais et de l'ombre des chênes gigantesques.
- Soirée et diner possible au « *Under The Hill Saloon* » (au bord du Mississippi) pour une **ambiance purement locale**.

## Natchez, MS > Delta du Mississippi > Cleveland, MS

- Vous partez vers le **delta du Mississippi**. Par la **Natchez Trace Parkway** puis récupérez la **mythique US-61** à **Port Gibson** pour rejoindre **Vicksburg**.
- Découvrez **Vicksburg**, situé sur l'ancien territoire des Indiens Natchez. Ils en furent chassés par les Français, qui s'allièrent avec une tribu rivale, les Choctaws. Aujourd'hui vous y trouverez une **atmosphère tranquille, typique du sud** ; La **proximité du fleuve confère vraiment un caractère particulier**, avec un **certain cachet**.
- Direction **Yazoo City** et son old downtown coloré. Puis route vers **Indianola**, pour le **BB King Museum** (*celui qui a commencé à chanter dans les rues avant de faire remarquer et de connaître la destinée qu'on lui connaît*).
- Poursuivez par **Leland** (fresques murales) & **Greenville** halte incontournable au **Doe's Eat Place** pour une ambiance singulière locale !
- Petite halte au **Waterfront** du Lake Ferguson avant de repartir vers **Cleveland**, profitez de son charmant centre-ville et visite ou simple arrêt au **Dockery Plantation** (« On peut dire que tout est parti d'ici » B.B King) lieu qui respire le Blues.
- En « *Formule Accompagnée* » : Soirée dans l'un des derniers Juke Joint ("boites de nuit" ou clubs où se joue encore le delta blues dans des lieux souvent improbables) de la région, une soirée que vous n'êtes pas prêt d'oublier !



## Jour 07

125 miles / 201 km

Hôtel « **Comfort Inn Downtown** »  
ou similaire non loin de Beale Street  
à Memphis



## Jour 08

Hôtel « **Comfort Inn Downtown** »  
ou similaire



## Cleveland, MS > Clarksdale > Memphis, TN

- ✈️ Départ pour **Clarksdale**, un des hauts lieux du Blues. C'est à la sortie de la ville, précisément au croisement entre la **61 & la 49**, que *Robert Johnson* aurait vendu son âme au diable en échange de son talent à la guitare (vrai lieu de pèlerinage pour les fans). La ville a également vu défilé nombre de chanteurs de blues & Jazz tels que **John Lee Hooker**, qui a donné son nom à une rue, ou **Bessie Smith**, qui est décédée au **Riverside Hotel** suite à un accident de voiture. La ville abrite le musée du **Delta Blues**, où vous apprendrez beaucoup sur les musiciens de la région. C'est également ici que se trouve le **Ground Zero Club**, tenu en partie par Morgan Freeman.
- ✈️ Halte à **Tunica** autre étape ponctuée par les lieux mythiques du blues.
- ✈️ Pour les inconditionnels, arrêt dans une concession Harley avant de rejoindre le berceau inconditionnel du **Blues, du Jazz et du Rock**.
- ✈️ **Memphis** est le lieu du **pèlerinage musical** donc, mais aussi de mémoire dans la lutte pour les droits civiques.
- ✈️ C'est ici que le **King** a fait ses premiers pas, mais c'est aussi l'endroit où s'est fait assassiner **Martin Luther King** (au Lorraine Motel à coté du **Musée National des Droits Civiques**).
- ✈️ Ballade dans **Beale Street**, la rue qui vît naître le **Blues**, en plein cœur de Memphis où vous pourrez **écouter de la musique live** à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Les entrées étant gratuites (sauf **B.B King Cafe**), n'hésitez pas à « picorer » selon votre humeur, surtout que des groupes jouent aussi souvent dehors.

## Memphis, TN

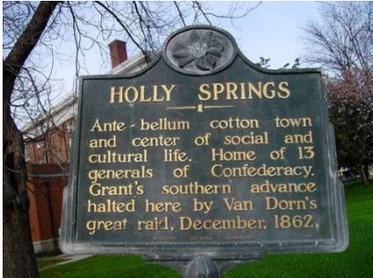
- ✈️ Journée entièrement dédiée à cette magnifique ville pleine de charme et d'histoire.
- ✈️ **Un charme fou, fait de vieux bâtiments en brique et d'architecture insolite, une passion pour la musique et la langueur du grand Mississippi qui coule paisiblement.**
- ✈️ Départ vers **Graceland**, qui est sans doute l'endroit le plus visité de Memphis. Visite de **la demeure d'Elvis**, qu'il s'est achetée à 22 ans au fait de sa gloire. Il y a séjourné jusqu'à sa mort. C'est un endroit évidemment **vénéré par les fans du King** : le flot de visiteurs est particulièrement impressionnant au moment de la célébration de sa mort en août. Vous y découvrirez **sa collection impressionnante de voitures**, de costumes de scènes, son avion et jet. Le grand boulevard où elle est située a été rebaptisée **Elvis Presley Boulevard**.
- ✈️ Il existe sur **Beale Street** un restaurant uniquement dédié à la star où la sono ne diffuse que des disques d'Elvis Presley.
- ✈️ Ne manquez pas non plus le mythique **Sun Studio** où *Elvis, Roy Orbison, Jerry Lee Lewis* et *Johnny Cash* ont tous enregistré dans ce célèbre studio, devenu un lieu de pèlerinage. Ou encore le **Stax Museum of American Soul Music**, mythique studio qui enregistra les plus grands de la soul entre 1960 et 1970.
- ✈️ Départ pour une visite du **Rock 'n' Soul Museum**, qui fait revivre l'histoire musicale de la ville. Pour les musiciens halte à l'incontournable **Gibson Factory** (visite possible) avant de rejoindre **Beale Street**.
- ✈️ Pour les couchés tard, une soirée très rythmée dans le quartier d'**Overton Square**, remplis de restaurants et de musique **jazz, blues ou rock**, vous n'êtes pas prêt de l'oublier.



## Jour 09

105 miles / 170 km

Hôtel « **BW Plus Tupelo Inn & Suites** » à Tupelo



## Jour 10

172 miles / 277 km

Hôtel « **Best Western Executive Inn** » à Jackson



## Jour 11

190 miles / 306 km

Hôtel « **Bienville House ou Maison Dupuy** » à New Orleans



## Jour 12

## Memphis, TN > Elvis Presley's Birthplace > Tupelo, MS

- Route pour **Holly Springs** avec ses **rues bordées de hêtres**, une étape sympathique.
- Là encore la **trace du King est présente** : Paul Mac Leod a fait de sa demeure un sanctuaire ouvert 24h/24h avec une collection rassemblée sur plus de 40 années, l'œuvre d'une vie poursuivie par son fils, Elvis Aron Presley Mc Leod... Objets rarissimes kitsch avec des mannequins vêtus comme Elvis et Priscilla, mais le propriétaire, qui est aussi le guide, insiste sur son travail permanent d'archivage et de référencement (pour les inconditionnels fans). Sinon **flânez dans le centre ville** et arrêtez-vous au **JB's on the Square**, pour un brunch ou une pause café.
- Tupelo** : la ville où **Elvis Presley** naquit en 1935 et où il passa une grande partie de son enfance. Que l'on soit un grand fan du King ou juste de passage il est intéressant de s'y arrêter. Vous aurez l'opportunité de **visiter sa maison d'enfance aujourd'hui transformée en musée**, et serez sûrement surpris par le lieu !

## Tupelo, MS > Natchez Trace Parkway > Jackson, MS

- Aujourd'hui cette étape sera marquée majoritairement par la **Natchez Trace Parkway** qui traverse de grandes étendues boisées.
- Cette **piste vers Natchez** est un **immense parc national qui s'étend sur le Mississippi, l'Alabama et le Tennessee**. Il s'agit d'une piste **autrefois utilisée par les Indiens Cherokee, Choctaw et Chickasaw**, puis par les explorateurs Européens. En parcourant cette piste longue de 277 km sur ses 715 km **qui serpent tranquillement entre les collines** et traversent de grandes étendues pleines d'animaux, vous pourrez vous **replonger dans l'histoire passionnante des peuples indigènes et des premières colonies européennes**.
- C'est parti pour près de 280 km, **un pur régal pour les motards !**

## Jackson, MS > New Orleans, LA

- Dernière étape et retour sur la **Nouvelle Orléans** au plus vite pour une visite approfondie de cette ville décontractée si fière de son passé et de son héritage.
- Visite de la **Nouvelle-Orléans**. Le **French Quarter**, appelé aussi le **Vieux Carré** (bien qu'il ait la forme d'un rectangle), est le quartier historique de la **Nouvelle-Orléans**. Il a été dessiné par un architecte français au début du XVIIIème siècle avec l'idée d'en faire une sorte de village. Après les violents incendies qui ont touché la ville à la fin du XVIIIème siècle, la plupart des maisons du **Vieux Carré** ont été reconstruites par les Espagnols, ce qui explique que le style architectural rappelle plus l'**Espagne** que la **France**.
- Le soir, vous pourrez écouter du Jazz sur **Frenchmen Street**, bien plus authentique que Bourbon Street.
- La ville reste active toute la nuit, c'est une des rares à ne pas imposer d'heure de fermeture pour les différents établissements. Profitez-en !

## New Orleans, LA > Paris CDG

- Le matin, remise de la moto ou de l'auto.
- Formule « **Accompagnée** » : transfert à l'aéroport de New Orleans.
- Envol à destination de Paris.
- Dîner et nuit à bord.



---

**Jour 13****Paris CDG**

-  Petit déjeuner à bord.
-  Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Paris CDG.

---

**DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :**

 Du dimanche 25 Février au vendredi 09 Mars 2018

 Du dimanche 04 au vendredi 16 Novembre 2018

**Formule Mototour & Autotour :** Nous pouvons modifier la catégorie de l'hébergement (avec supplément et selon les disponibilités) pour cela, contactez nous au 01.47.46.09.58 ou [info@amtpromotion.fr](mailto:info@amtpromotion.fr).

**Formule Accompagnée :** Guide/accompagnateur dédié uniquement à votre groupe, à la date de votre choix. Informations & Tarifs au 01.47.46.09.58 ou demande de devis sur notre site internet.

(1) Supplément Evénements (hébergements, sans entrées) :

- Sup. hébergement départ pendant le carnaval ou du 12 au 15/04 : 150 € par chambre (en chambre double),
- Sup. hébergement départ 28 ou 29/04 (Beale Street festival) : 130 € par chambre (en chambre double),

\* **Ce programme est communiqué à titre indicatif**, nos formules étant flexibles, les sites ou visites dépendent intégralement de vos souhaits ! Certains sites peuvent être fermés pendant votre passage ou l'accès impossible pour diverses raisons (climatiques, de logistique, déviation etc.). Nous vous conseillons vivement de bien le préparer à l'avance et restons à votre disposition pour vous aiguiller.



## Conditions de vente

Produit : **Magie du Sud Tours – 13 jours / 11 nuits**

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototour	Autotour
Forfait Pilote Harley-Davidson	4.310,00 €	3.760,00 €	-
Forfait Conducteur Cat. C4 « Compact Car » **	-	-	2.470,00 €
Forfait Passager	2.360,00 €	1.810,00 €	1.810,00 €
Réduction chambre triple (deux lits doubles)		- 170,00 €	
Réduction chambre quadruple (deux lits doubles)		- 260,00 €	
Supplément chambre individuelle		900,00 €	
Supplément « Haute saison » <b>aérien</b> (Juillet/Août & Décembre)		390,00 €	
Supplément « Haute saison » <b>location moto</b> (Août/Septembre)	120,00 €	120,00 €	-
Supplément « Haute saison » <b>location auto</b> (Juillet/Août)	-	-	154,00 €
Supplément <b>VIP Zéro</b> (zéro de franchise sauf vol 1.000\$)	150,00 €	150,00 €	-

\*\* d'autres catégorie sont disponible, pour cela RDV sur notre site internet ou contactez nous au 01.47.46.09.58

### Ces prix comprennent :

- Le transport aérien **Paris > New Orleans > Paris**, en classe économique, sur vols réguliers, sur la compagnie Air France/Delta Air Lines ou American Airlines/British Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **114 €** et la nouvelle surcharge YQ (hausse du carburant) **256 €**,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels),
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « **Accompagnée & Mototour** » : **10 jours de location** d'une **Harley-Davidson**, prise et rendue à New Orleans, en **kilométrage illimité**, toutes les **taxes** (locales & environnementales), l'assurance **VIP** (caution à 750\$, plus de franchise sauf vol à 5.000\$) et la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$) et la préparation de la moto. Casque, antivol et consigne bagages disponible sur place.
- Formule « **Mototour** » : **les transferts de votre hôtel à notre centre de location**, le lendemain de votre arrivée et le jour de votre départ du centre de location à votre hôtel (dans un périmètre maximum de 11km),
- Formule « **Autotour** » : **11 jours de location** d'une voiture Cat. C4 « Compact Car » prise et rendue à l'aéroport de New Orleans, en **kilométrage illimité**, les **assurances CDW & EP** (rachat de franchise et responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) ainsi que toutes les **taxes** (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « **Accompagnée** » : les services d'un guide/accompagnateur professionnel bilingue, en van, durant l'intégralité du circuit, pour la logistique (hôtels, le transport des bagages, *organisation des pique-niques pour les déjeuners, diners, visites etc.*), l'assistance et tous les transferts.
- Un  **carnet de voyage complet** : informations pratiques, guide touristique, étiquettes de bagage etc...

### Ces prix ne comprennent pas : (cf Estimation Budgétaire moyenne, en page 9, ci-dessous)

- Les repas : petit-déjeuner (sauf ceux offerts), déjeuner et dîner, les boissons et frais de nature personnelle,
- L'essence, les visites, parkings (centre ville & à l'hôtel de la New Orleans) et péages éventuels,
- Formule « **Mototour** » : transfert de l'aéroport à l'hôtel,
- Formule « **Mototour & Accompagnée** » : le pilote additionnel, la caution via empreinte bancaire et franchise éventuelle.
- Suppléments « événements » (1) cf page 7,
- Supplément chambre individuelle,
- Supplément « **haute saison** » **aérien** (juillet/août) : 390 € par personne,
- Supplément « **haute saison** » **location moto** (août/septembre) : 12 € par jour de location,
- Supplément « **haute saison** » **location auto** (juillet/août) : 14 € par jour de location,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
  - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
  - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
  - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

### En option :

- Moto : L'assurance **VIP-Zéro** (caution 100\$, plus de franchise, sauf vol 1.000\$, frais de crevaison inclus) : **15,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000\$) : **10 €** par jour de location,
- Moto/Auto : Supplément **pilote/conducteur additionnel** : **10,00 € par jour** (et par personne),
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** : **15,00 € par jour**.



## **Ce qu'il faut savoir**

### **Formalités :**

-  A dater du **1er avril 2016**, les personnes qui souhaitent se rendre aux Etats-Unis devront présenter un passeport électronique qui contient une puce (*intégrant les données de la page d'identification du passeport*). Si la couverture de votre passeport porte le symbole  votre passeport est alors électronique.
-  Pas besoin de visa, mais il faut obtenir une autorisation de voyage aux États-Unis, pour cela les voyageurs devront se connecter au site officiel l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et remplir un formulaire en ligne et régler 14\$/ personne, (*l'équivalent du I-94W, qui devait être rempli à bord*), avec des informations personnelles et relatives à leur voyage.

### **Transport Aérien :**

-  Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
-  Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 compagnies aériennes régulières : **Delta Air Lines/Air France**, en Code Share (partage de vol) via entre autre, *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & American Airlines/British Airways* via Philadelphie, Dallas, Miami et Londres, par exemple.
-  Pour votre information, aucun vol direct pour **New Orleans** n'est possible de France, il y aura au moins une escale.

### **Hôtels :**

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

-  Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les meilleurs et plus grandes enseignes mondiales d'hôtellerie telles que :
  - **InterContinental Hotels Group** : leader mondial \*\* avec *Holiday Inn & Holiday Inn Express ; Crowne Plaza*
  - **Best Western International** : qui a créé trois catégories (*BW, BW Plus et BW Premier*), second au classement mondial,
  - Le groupe **Marriott Hotels & Resorts**
  - **Choice Hotels International** qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn et Comfort Inn & Suites*,
  - **Hilton Worldwide** : avec ses franchises *Hampton Inn et Garden Inn*, entre autres,
  - *Ramada, Days Inn, Super 8, Travelodge, Howard Johnson etc.* appartenant au groupe **Wyndham Hotels and Resorts**.
-  La plupart des hôtels que nous vous proposons sont **équipés d'une piscine et offrent les petits déjeuners continentaux** ainsi que le **parking gratuit**, sauf en centre-ville et en catégorie supérieure.

### **Estimation budgétaire (Information non contractuelle) :**

-  **Repas** : Petit déjeuner américain 12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 18\$, dîner (Steakhouse) environ 30\$. **Soit de 48\$ (sans le pdj) à 60\$ par jour et par personne.**
-  **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Circuit à **moto** comptez entre **240 et 300\$**. Soit environ 20-25\$ par jour.
-  **Parking** : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : exemple **New Orleans** (15-20\$ à moto et environ 30-40\$ en voiture), et **Memphis** (10\$) et Graceland (10\$).
-  **Visites** : comptez un **budget** pour deux personnes (comprenant tous les musées et sites évoqués sur le parcours) de : **400 \$** (*Graceland : 40\$ environ, Plantation 20\$ / pers Musées entre 07 & 20\$, airboat tour et/ou swamp tour : entre 20 et 35\$ selon la durée etc.*).

### **Températures moyennes :**

-  Sur la **Nouvelle Orleans** : **climat subtropical** avec des **variations de températures importantes**. La température moyenne annuelle est de 20°C. Le mois de janvier connaît la température la plus basse avec une moyenne de 10°C et juillet/août, la plus haute, 35°C. Le taux d'humidité est souvent très important, sauf à l'intérieur des terres où le climat devient continental.
-  Les états du **Mississippi et Tennessee** quand à eux sont des **climats subtropical humide** chaud sans saison sèche avec une température moyenne annuelle de 19 °. Préparez-vous à un taux d'humidité moyen de 70% (90% en juillet / août)
-  En conclusion, la période idéale en fonction du climat du sud et du nord, serait en juin ou septembre. A savoir, avril/mai ou octobre/novembre peuvent être de bonnes alternatives pour le sud (moins chaud et un peu plus pluvieux). Par ailleurs en automne, la végétation est luxuriante et particulièrement riche en couleurs ;

### **Carnet de voyage :**

-  Environ un mois avant votre départ, nous vous remettrons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique, infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.

\*\* source MKG.



### Location Moto :

- ✈ Il faut avoir un **Permis A (plus de 35 kW)** national, et avoir plus de 21 ans.
- ✈ **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*) ainsi que d'un antivol. Un Casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre.** **Des consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- ✈ **Les modèles Harley-Davidson** : *Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glide, Road Glide, Fat Boy, Sportster 1200 ou 883* etc ...
- ✈ Vous n'avez pas de permis moto et souhaitez **louer un Trike**, contactez nous pour recevoir un devis.
- ✈ Pour connaître tous les modèles disponibles, merci de nous consulter.
- ✈ Les motos sont louées par tranche de 24 heures, prises le lendemain de votre arrivée et rendue le jour de votre départ.
- ✈ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 750 \$ si assurance VIP (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal. Empreinte bancaire de 4.250\$ (VIP), et 900\$ (vip Zero).
- ✈ Elles sont toutes louées en kilométrage illimité, avec l'assurance « **VIP** » (caution à 750\$, plus de franchise sauf vol à 5.000\$) ainsi que la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$).
- ✈ En option vous pouvez souscrire aux assurances supplémentaires facultatives suivantes :
  - **SLI** (responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) : 10 € / jour de location.
  - **VIP ZERO** (plus de franchise sauf vol à 1.000\$ et caution à 100\$ ainsi que les frais de crevaillon inclus dont les frais de remorquage à hauteur de 100\$ par intervention et le pilote additionnel) : 15 € / jour de location.

**Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur (dans un périmètre maximum de 11km.**

### Location Auto :

- ✈ Alamo est l'un de nos partenaires aux Etats-Unis. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- ✈ Nous travaillons avec d'autres loueurs selon vos besoins, pour cela n'hésitez pas à nous contacter.
- ✈ **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher). Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- ✈ Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- ✈ **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24.  
Conducteur(s) additionnel(s) : en **option** à 10 € / jour de location et par personne. Si vous souhaitez plus de 2 conducteurs additionnels, contactez-nous !
- ✈ Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie. Les différentes catégories disponibles : (*sous réserve de modification de la part du loueur*), retrouvez tous les tarifs sur notre site internet ou cahier des prix.
  - **C.4 : Compact car** (*Nissan Versa ou similaire*)
  - **I.4 : Intermediate** (*Toyota Corolla ou similaire*)
  - **S.4 : Fullsize** (*Chevrolet Impala ou similaire*)
  - **P.4 : Premium** (*Chrysler 300 ou similaire*)
  - **Intermediate SUV** (*Ford Escape ou similaire*)
  - **Standard SUV** (*Jeep Grand Cherokee ou similaire*)
- ✈ **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont à régler sur place,
  - De 0 à 200 miles = 100\$
  - De 201 à 500 miles = 150\$
  - De 501 à 1000 miles = 300\$
  - Au delà de 1000 miles = 500\$.

## Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

**L'inscription / Règlement** - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 45 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

**Tarifs** : Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2018 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 25 juillet 2017 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du :

- Dollar Américain : base 1 USD = 0,84 €, Dollar Canadien : base 1 CAD = 0,68 €, Rand Afrique du Sud : base 1 ZAR = 0,068 €,
- Ainsi que ceux des tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 60 jours par rapport à la date de départ.

En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

**Assurances Voyages** : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

**Formalités** - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa (ESTA à remplir en ligne pour les USA), mais vous devrez être en possession d'un **passport individuel biométrique**.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.

- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, et avoir un permis A valide depuis plus de 2 ans (moto + de 35 kw).

Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal**.

**Annulation/Modification** - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage
- De 59 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

**Prestations non utilisées**: Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

**Réclamation** : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte. Après avoir saisi notre service après vente (par email [amt@amtpromotion.fr](mailto:amt@amtpromotion.fr) et envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception) et à défaut d'une réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

## Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

**Article R211-5.** Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**Article R211-6.** Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 ; 10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13 ; 12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ; 13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

**Article R211-7.** L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Article R211-8.** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. Le nombre de repas fournis ;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10 ;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6 ; 14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13 ;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas

**Location** : Une première expérience à moto est requise pour effectuer un circuit. Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus. La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par tranche de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

**Franchise moto:**

- **USA (assurance VIP)** : Franchise 2.000\$,
- **Canada** : Franchise de 2.000\$ (VIP) ou 3.200 CAD,
- **Afrique du Sud** : Franchise de 15.000 ZAR
- **Mexique (VIP)** : Franchise de 2.000\$,
- **Argentine** : Franchise de 4.000\$

**Minimum de participants** : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base de 8 motos (16 personnes).

- Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
- Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), au moins 60 jours avant votre départ, nous vous proposerons des alternatives : changer de date, de circuit ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur (aux tarifs en vigueur) ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- Dans le cadre d'un groupe constitué, le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur, en cas d'annulation d'un des participants.

**Hôtellerie** : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers 11h-12h. Les chambres sont prévues avec 1 ou 2 lits maximum (chambre triple ou quadruple, deux lits doubles).

de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

**Article R211-9.** L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Article R211-10.** Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Article R211-11.** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

**Article R211-12.** Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. **Article R211-13.** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.